LES ACARIENS PSORIQUES PARASITES DES CHAUVES-SOURIS

VI. LE GENRE *PROSOPODECTES* CANESTRINI 1897 EST COMPOSITE ET DOIT TOMBER EN SYNONYMIE DE *NOTOEDRES* RAILLIET 1893

PAR

A. FAIN.

(Anvers, Belgique).

Au cours de nos études sur les Acariens psoriques des Chauves-souris, nous avons été confronté avec un délicat problème de taxinomie qui nous a beaucoup préoccupé. C'est celui de la validité du genre *Prosopodectes* Canestrini (1897).

Lorsqu'au moment de décrire notre nouveau genre Chirnyssus du Murin, nous avons voulu le comparer au genre Prosopodectes, le Dr. M. André à qui nous avions demandé les types de Prosopodectes chiropteralis (Trouessart), nous a aimablement répondu que ceux-ci n'existaient pas dans la collection Trouessart déposée au Muséum de Paris. Dans une correspondance ultérieure il nous fit encore savoir que ces types n'avaient jamais été inventoriés dans la collection Trouessart qui se trouve au Muséum de Paris depuis 1927. Comme nous l'écrit le Dr. M. André : « Il faut donc supposer que l'auteur avait déjà communiqué ses échantillons à un correspondant qui ne les a pas restitués. »

Le Dr. G. Van Eyndhoven du Zoölogisch Museum d'Amsterdam, sollicité d'autre part sur ce même sujet, nous répondit qu'il existait des spécimens de *Prosopodectes chiropteralis* dans la collection du Musée de Leiden. Nous écrivîmes aussitôt au Dr. L. Van der Hammen, directeur de ce Musée, pour demander s'il ne s'agissait pas des types de Trouessart. Celui-ci nous fit parvenir ces spécimens en précisant qu'il ne s'agissait pas de types mais de spécimens nommés *Prosopodectes chiropteralis* par Oudemans. Ceúx-ci sont constitués de 4 préparations dont 3 numérotées 1 à 3, la quatrième ne portant pas de numéro 1.

En même temps que ces exemplaires d'Oudemans nous avions demandé au Dr. Van Eyndhoven les types de son *Notoedres vanschaïki* pour en faire une étude

Acarologia, t. I, fasc. 3, 1959.

^{1.} Je remercie vivement le Dr. L. Van der Hammen de sa grande obligeance à me communiquer ces préparations.

comparative. Nous pûmes ainsi nous convaincre que les femelles identifiées par Oudemans comme *Prosopodectes chiropteralis* étaient identiques à celles de *N. vanschaïki*. Notons que le matériel que nous reçûmes du Dr. Van Eyndhoven comportait des femelles paratypes récoltées chez la Noctule (préparation n° 2501); l'allotype mâle (n° 2502), sur Noctule; une tritonymphe (n° 2509), sur Sérotine, et des œufs (n° 2504), sur Noctule.

Il est possible qu'à l'époque Oudemans ait comparé ses spécimens aux types originaux mais ce n'est pas certain et pour intéressante qu'elle soit, cette constatation ne permet cependant pas de trancher la question du cas de *Prosopodectes*, qui reste ainsi en suspens.

Voyons maintenant si l'historique du genre *Prosopodectes* ne peut pas nous éclairer davantage dans le problème qui nous occupe.

TROUESSART (1896) a décrit chez la Sérotine (Eptesicus serotinus) et le Grand Fer à cheval (Rhinolophus ferrum-equinum) en France, la femelle et le mâle d'une nouvelle espèce d'Acarien psorique Sarcoptes chiropteralis. Les Acariens étaient localisés sur la face de leurs hôtes. Dans sa description l'auteur insiste sur la ressemblance que présente la femelle avec Sarcoptes alepis (actuellement Notoedres alepis), le mâle étant bien caractérisé par la présence de ventouses à toutes les pattes.

Canestrini (1897) crée pour cette espèce le genre *Prosopodectes*. Il confirme que le mâle possède des ventouses à toutes les pattes alors que la femelle ne présente de ventouses qu'aux pattes I et II.

Oudemans (1897) un peu plus tard, sans connaître les travaux précédents, érige le nouveau genre Nycteridocoptes (N. poppei) uniquement d'après des exemplaires femelles et des larves du Murin (Myotis myotis) en Hollande. L'une des caractéristiques du nouveau genre d'Oudemans est l'absence de ventouses à toutes les pattes chez la femelle et cet important caractère le sépare nettement de Prosopodectes. Tel n'est cependant pas l'avis de Canestrini et Kramer (1899) qui n'hésitent pas à faire tomber Nycteridocoptes en synonymie de Prosopodectes.

Entretemps Berlese (1897) avait proposé le nom *Chirocoptes* (= *Cheirocoptes*) pour l'espèce de Trouessart, nom qu'il abandonna un peu plus tard car c'est sous le nom de *Prosopodectes chiropteralis* qu'il redécrivit en 1898 l'espèce de Trouessart d'après les types originaux.

Le mâle du genre *Nycteridocoptes* ne devait être décrit que longtemps plus tard, en 1921, par RODHAIN et GEDOELST chez une Chauve-souris congolaise. Ces auteurs montrent que le mâle dans ce genre présente des ventouses à toutes les pattes comme dans le genre *Prosopodectes*.

Quant au mâle de Nycteridocoptes poppei ce n'est que tout récemment (en 1954) qu'il fut décrit par Van Eyndhoven d'après un unique spécimen récolté sur l'hôte typique (Myotis myotis).

Entretemps (1946) ce même auteur avait décrit une nouvelle espèce de *Notoedres*: N. vanschaïki chez la Noctule, *Noctula noctula* et la Sérotine en Hollande. Les types (holotype et allotype) provenaient de la Noctule. Rappelons enfin que tout récemment nous avons retrouvé Nycteridocoptes poppei Oud. sur Myotis myotis en Belgique et nous l'avons redécrit d'après les spécimens typiques ainsi que nos propres spécimens (FAIN 1958). Sur les mêmes exemplaires de Myotis qui hébergeaient déjà des Nycteridocoptes nous avons découvert des spécimens d'un nouveau genre et nouvelle espèce Chirnyssus myoticola Fain 1959. La présence sur le même hôte de deux espèces ou genres différents d'Acariens psoriques peut paraître surprenante mais à notre avis elle n'est probablement pas exceptionnelle car précèdemment déjà nous avions observé des cas d'association parasitaire semblables chez des Roussettes congolaises avec les genres Nycteridocoptes, Teinocoptes et Chirobia.

Le parasitisme multiple des Chauve-souris par les Acariens psoriques et principalement les Sarcoptidés constitue un grand écueil dans la description d'espèces ou de genres nouveaux chez ces hôtes car il expose à décrire des genres ou des espèces composites. Que les anciens auteurs soient tombés dans cette erreur en décrivant le genre *Prosopodectes* ne doit donc pas nous étonner, ils n'auraient pu l'éviter à l'époque où ils ont travaillé.

La lecture des diverses publications qui se rapportent au genre Prosopodectes fait suggérer très fortement que ce genre est composite. Voyons brièvement les arguments qui plaident en faveur de cette hypothèse :

1º Dans sa description de Sarcoptes chiropteralis, Trouessart (1896) insiste sur la ressemblance de la femelle avec Sarcoptes alepis, or cette espèce a été reconnue plus tard comme étant en réalité un Notoedres. Il dit notamment à la page 747 : « Femelle semblable à celle de Sarcoptes alepis Railliet et Lucet..., longue de 350 µ à 380 µ, large de 270 à 300 µ. » A la page 748 il dit encore, en parlant des œufs : « Ils adhèrent solidement à la matière grasse par un long pédoncule grêle et se montrent rangés autour du bouchon, en forme de grappes, comprenant chacune de 20 à 30 œufs. » Les dimensions de la femelle correspondent exactement à celles que VAN EYNDHOVEN a données pour son Notoedres vanschaïki (350 × 275 μ). Nous savons en outre que les œufs de N. vanschaïki sont pédonculés comme ceux de Sarcoptes chiropteralis alors qu'ils ne le sont pas dans le genre Nycteridocoptes. Chez les spécimens femelles que Oudemans avait nommés Prosopodectes chiropteralis, nous retrouvons les mêmes caractères que chez N. vanschaïki. Dans sa description du mâle Trouessart cite notamment la présence de ventouses aux 4 paires de pattes, et la situation dorsale subterminale de l'anus : « Anus notogastrique mais peu éloigné de l'extrémité de l'abdomen qui porte deux paires de soies très courtes. »

TROUESSART ne précise pas si les femelles proviennent du même hôte que les mâles, il dit seulement en parlant de ses spécimens : « Vit sur Rhinolophus ferrum-equinum et Vesperugo serotinus, à la région faciale. »

2º Nous savons par la description de CANESTRINI (1897) que la femelle possède des ventouses aux pattes I et II alors que le mâle a les 4 pattes munies de ventouses : « Le ventose tarsali sono inarticulate, e trovansi nella femmina agli arti primo e secundo pajo, nel maschio in tutti gli arti. Ano dorsale. » Rappelons que la femelle

ACAR IT. TAV.

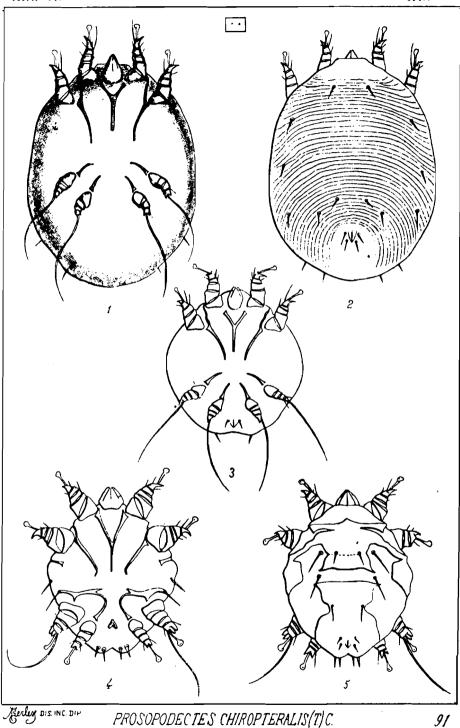


Fig. 1. — Photographie des figures originales de Berlese (1898 : XCI, 7). Femelle (en haut), nymphe (au milieu) et mâle (en bas) de Notoedres chiropteralis (Trt.) (= Prosopodectes chiropteralis (Trt.)).

de Notoedres a les pattes I et II terminées par une ventouse et que la femelle de Nycteridocoptes est complètement démunie de ventouses.

3º Berlese (1898) après un examen des types originaux confirme les constatations de Canestrini et il donne en outre des figures qui sont très satisfaisantes et même très significatives, des faces dorsale et ventrale, de la femelle et du mâle. Si on compare son dessin de la femelle à la figure que donne Van Eyndhoven de son Notoedres vanschaïki récolté chez la Sérotine et la Noctule, on ne peut manquer d'être frappé par la ressemblance troublante qu'il y a entre elles. Les deux spécimens présentent des ventouses aux pattes I et II, la face dorsale est finement et uniformément striée portant des fins poils et l'anus, entouré de 2 paires de poils, est situé en position dorsale mais très près de l'extrémité postérieure du corps. Comme seules différences notons le nombre moins élevé de poils dorsaux et la situation légèrement différente de certains de ces poils sur le dessin de BERLESE, mais il s'agit de minimes différences sans signification. Les poils qui sont omis sur le dessin sont en effet très petits et peuvent avoir échappé à l'auteur. Par ailleurs son dessin du mâle présente toutes les caractéristiques du genre Nycteridocoptes. Nous avons vu que l'aspect des épimères postérieurs mâles était très constant dans les différents genres de Sarcoptidés et souvent hautement caractéristique. Or dans le dessin de Berlese ces épimères présentent la même disposition que dans le genre Nycteridocoptes (voir FAIN 1959 a). Ce caractère allié à la présence de ventouses aux 4 paires de pattes et à plusieurs autres caractères que nous relevons sur le dessin comme la présence de 4 forts poils au bord postérieur du corps, etc., suffisent à notre avis pour prouver son appartenance à ce genre.

De cette confrontation entre les anciennes descriptions et nos connaissances actuelles des genres *Notoedres* et *Nycteridocoptes* on peut conclure, semble-t-il, avec une très grande vraisemblance à la nature composite du genre *Prosopodectes*, et admettre que celui-ci se compose d'une femelle de *Notoedres* et d'un mâle de *Nycteridocoptes*.

Cette dualité du genre *Prosopodectes* apparaît clairement dans les deux photographies que nous donnons ci-contre. L'une est une reproduction des dessins originaux de Berlese (1898) d'après les types de Trouessart (fig. 1) ¹. La seconde est un agrandissement d'une photographie originale de l'époque portant la mention « *Prosopodectes chiropteralis* (Trt) & sécrite de la main même de Trouessart (fig. 2) ².

On remarquera que la femelle figurée par Berlese (fig. 1) ressemble étroitement au *Notoedres* de la collection Oudemans (fig. 3-4). Si on néglige les petites discordances existant entre les dessins du type mâle de *Prosopodectes chiropteralis* par Berlese (fig. 1) et la photographie du même exemplaire par Trouessart (fig. 2), on doit admettre qu'il n'y a guère de différences significatives entre le mâle de

^{1.} Nous devons cette reproduction à la grande obligeance de M. J. Cooreman, Acarologue à l'Institut royal des Sciences Naturelles de Belgique, que nous sommes heureux de remercier bien vivement ici.

^{2.} Nous sommes très reconnaissant au Dr Marc André de nous avoir autorisé à reproduire ce précieux document de la collection Trouessart.

Prosopodectes et celui de Nycteridocoptes (comparer avec les figures de Nycteridocoptes dans notre récente révision : FAIN, 1958).

A la lumière de ce qui précède nous pouvons, semble-t-il, considérer la dualité du genre *Prosopodectes* comme un fait acquis. Il nous reste maintenant à examiner un deuxième point qui est celui de savoir à quelles espèces correspondent les deux genres *Notoedres* et *Nycteridocoptes* représentés dans le genre *Prosopodectes*.

- I. Il semble bien que la femelle figurée par Berlese est identique aux Notoedres de la collection Oudemans nommés par cet auteur Prosopodectes chiropteralis. Nous avons vu que ces spécimens étaient eux-mêmes identiques à Notoedres vanschaïki.
- 2. En ce qui concerne le mâle figuré par Berlese et que nous rattachons au genre Nycteridocoptes, à première vue on serait tenté de le rattacher à N. poppei, la seule espèce connue en Europe de ce genre. En réalité les Nycteridocoptes que nous avons récoltés sur des Rhinolophes provenant de Belgique, de France, d'Italie et du Congo Belge appartiennent tous à une seule et même espèce encore inédite que nous décrirons en détail dans une note ultérieure, mais dont nous donnerons cependant déjà une brève diagnose ici.

Citons encore une dernière observation qui tend à montrer que la femelle de *Prosopodectes chiropteralis* pourrait bien provenir de la Sérotine et le mâle de *Rhinolophus*. Au cours de nos recherches sur les Chauves-souris provenant des régions les plus diverses nous n'avons jamais rencontré le genre *Nycteridocoptes* sur la Sérotine (40 spécimens examinés) alors que nous le trouvons fréquemment chez les *Rhinolophus* d'Europe et du Congo (150 spécimens examinés). Inversement nous n'avons jamais récolté de *Notoedres* chez ce dernier hôte alors que suivant les auteurs ce genre paraît fréquent sur la Sérotine.

Comme les types de *Prosopodectes chiropteralis* (Trouessart) sont perdus il est devenu nécessaire de désigner un néotype pour représenter l'espèce et éventuellement le genre. Mais ce choix nous place devant un véritable dilemme, car quel que soit le spécimen que nous désignerons, mâle ou femelle, le résultat ne sera pas entièrement satisfaisant. En effet si nous choisissons comme néotype un spécimen mâle de *Nycteridocoptes* provenant de *Rhinolophus* nous devons faire tomber le genre de Oudemans en synonymie de *Prosopodectes*, ce qui n'est pas désirable étant donné que le genre *Nycteridocoptes* est actuellement représenté par 5 espèces et qu'il est bien connu par plusieurs études importantes notamment une révision toute récente. Le genre *Prosopodectes* au contraire n'a plus été étudié depuis la redescription de Berlese en 1898, et son statut a toujours été incertain.

Si d'autre part nous optons pour un néotype femelle c'est une femelle de Notoedres provenant de la Sérotine que nous devons choisir. Nous pouvons la désigner soit dans le matériel examiné par Oudemans, soit parmi les paratypes de Notoedres vanschaïki. Dans cette deuxième alternative le genre Prosopodectes tombe en synonymie de Notoedres, et l'espèce de Trouessart s'appellera Notoedres chiropteralis (Trouessart), prenant la place de Notoedres vanschaïki Van Eyndhoven. Le genre

Nycteridocoptes Oudemans 1897 reste valable et est représenté par Nycteridocoptes poppei Oudemans.

Nous estimons que la deuxième solution présente moins d'inconvénients au point de vue de la nomenclature que la première et c'est la raison pour laquelle nous l'adopterons ici.

Nous désignons comme néotype une femelle de la préparation nº 2 examinée par Oudemans et nommée par lui *Prosopodectes chiropteralis*, cette femelle s'appellera donc *Notoedres chiropteralis* (Trouessart).

Nous aurons alors les synonymies suivantes :

- d'une part : Notoedres Railliet 1893, syn. Prosopodectes Canestrini 1897;
- d'autre part : Notoedres chiropteralis (Trouessart 1896),

syn. Sarcoptes chiropteralis Trouessart 1896.

Prosopodectes chiropteralis (Trouessart 1896), Canestrini 1897.

Notoedres vanschaïki Van Eyndhoven 1946.

Quant au mâle nous le situons dans le genre *Nycteridocoptes*. Il appartient probablement à la nouvelle espèce que nous avons trouvée chez les Rhinolophes africains et européens et dont nous donnons une diagnose ici.

Description du Néotype de Notoedres chiropteralis (Trouessart).

Le matériel de la collection Oudemans mis à notre disposition par le Dr. Van der Hammen, est constitué de 4 préparations microscopiques étiquetées *Prosopodectes chiropteralis* (Trouessart). Parmi celles-ci 3 sont numérotées de 1 à 3, la quatrième ne porte pas de numéro.

La préparation n^0 I provient de Vesperugo serotinus (= Eptesicus serotinus) (Arnhem, décembre 1903), et contient une femelle ovigère et des paquets d'œufs (\mathcal{P} met eieren). Cette femelle est longue de 376 μ et large de 309 μ , elle renferme un œuf de 165 μ sur 72 μ . La face dorsale est finement striée et porte des poils courts disposés comme chez la femelle de Notoedres vanschaïki Van Eynd. L'anus est termino-dorsal. Les œufs fixés à la périphérie de la logette qui a contenu la femelle sont attachés à celle-ci par l'intermédiaire d'un long pédoncule comme chez Prosopodectes chiropteralis (voir Trouessart 1896, p. 748) et Notoedres vanschaïki.

La préparation n^0 2 provient du même hôte mais dans une autre localité (Schönebeck bei Bremen : Allemagne, 10 août 1898 ; récolté par S. A. Poppe) et contient 2 femelles ovigères. L'une mesure 390 μ de long et 300 μ de large et contient un œuf de 170 \times 78 μ ; l'autre femelle est longue de 396 et large de 295 μ ; elle contient un œuf mesurant 165 \times 75 μ . Ces deux femelles sont identiques à la femelle de la préparation n^0 1.

La préparation nº 3 provient du même hôte et de la même localité que la préparation nº 2. Elle renferme seulement des amas d'œufs pédonculés groupés autour d'une poche d'aspect fibreux (Eierhoopjes).

La préparation sans numéro provient de Vespertilio pipistrellus (Lemförde bei Bremen, 30 juin 1938, S. A. Poppe). Elle renferme 2 femelles (een jong en een met eieren). L'une est abîmée, l'autre est une jeune femelle de $265 \times 195 \mu$.

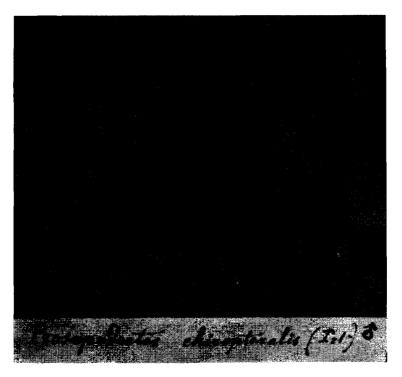


Fig. 2. — Agrandissement d'une photographie originale provenant de la collection Trouessart. (N. B. : la mention manuscrite au bas du cliché est de la main de Trouessart.)

Nous choisissons comme néotype de Notoedres chiropteralis l'une des 2 femelles de la préparation n° 2, celle qui est orientée légèrement en oblique.

Néotype femelle : l'idiosoma est long de 390 μ (gnathosoma compris) et large au maximum de 300 μ . Cet exemplaire contient un œuf mesurant 170 \times 78 μ . Face dorsale : la cuticule est entièrement et finement striée, il n'y a pas d'écussons chitineux ni de champs épineux, ni de zones glabres sauf au niveau de l'anus qui est entouré par une étroite bande non striée. L'anus est situé en position terminodorsale. Les poils scapulaires internes sont longs de 33 μ et espacés de 32 μ , les poils scapulaires externes mesurent 24 μ et leur espacement est de 110 μ . Les poils huméraux sont très courts et fins. Il y a 4 paires de poils en avant de l'anus, la paire la plus interne est placée légèrement en arrière des autres, elle mesure environ 25 μ de long. La paire la plus externe est longue de 13 μ ; les 2 paires intermédiaires mesurent de 23 à 25 μ . L'anus est flanqué de 2 paires de poils longs de 20 à 23 μ . Une petite papille copulatrice saillante est visible dorsalement par rapport à la

fente anale. Elle communique avec le fin canalicule sinueux de la bursa copulatrix, laquelle aboutit dans une poche membraneuse d'aspect granuleux représentant probablement le receptacle séminal. Face ventrale : les épimères I sont contigus sur la ligne médiane plutôt que fusionnés, et ils forment un Y. Fente génitale transversale visible en avant des épimères postérieurs ; elle est limitée latéralement par une petite pièce très peu chitinisée, vestige d'apodème génital et présente vers son milieu un très petit endogynium. Les tarses I et II portent des ventouses montées sur des pédoncules relativement courts. Il faut noter que chez le néotype l'un des ambulacres des tarses I est tombé. Les tarses III et IV sont démunis de ventouses mais ils sont prolongés par un très fort et très long poil (165 à 175 μ pour le poil tarsal III et 190 à 200 μ pour le poil tarsal IV. Tous les tarses portent des griffes au nombre de 3 à 4. Une paire de poils est située entre les épimères IV, une autre paire est visible entre les épimères III et IV et enfin deux paires sont encore visibles en dehors des épimères III.

Œu/s (préparations n° 1 et 3) : ils sont ovoïdes mesurant de 160 à 165 μ de long pour 70 à 85 μ de large. Ils sont attachés au pourtour de la poche ayant contenu la femelle, par un pédoncule transparent long d'environ 120 μ .

Le néotype et les autres préparations provenant du même lot font partie de la collection Oudemans, déposée au Musée de Leiden, en Hollande.

. Nycteridocoptes eyndhoveni n. sp. 1.

Nous ne donnerons ici qu'une brève diagnose de cette espèce. Une description plus complète avec figures paraîtra dans une note ultérieure. Notons que la femelle est encore inconnue.

 $M \hat{a} l e$ (holotype): l'idiosoma est long de 225 μ (gnathosoma compris) et large au maximum de 168 μ (chez 11 paratypes ces dimensions vont de 210 à 230 μ en longueur et 163 à 185 μ en largeur). Face dorsale: écussons chitineux comme chez N. poppei Oud. mais les encoches latérales sur l'écusson médian postérieur sont moins marquées. Poil huméral interne beaucoup plus court (6 à 9 μ) que chez N. poppei (25 μ). Le poil situé sur l'angle antéro-externe de l'écusson para-anal est plus court (10 μ) que chez N. poppei (15 μ). Face ventrale rappelant celle de N. poppei mais les 2 poils situés à l'extrémité antérieure du sternite génital sont nettement plus longs. Organe génital sensiblement plus petit que chez N. poppei, il est long de 18 μ et large de 21 à 24 μ chez les 12 mâles examinés.

Tritonymphe femelle (= notre nymphe C) : elle mesure de 210 à 240 μ de long pour une largeur de 175 à 195 μ . La face dorsale porte une zone allongée transversalement, non striée, comme chez N. poppei mais il n'y a pas de champs épineux en avant et de chaque côté de cette zone comme chez cette espèce. On note seule-

^{1.} Je suis heureux de dédier cette nouvelle espèce au Dr. G. Van Eyndhoven, auteur de nombreux travaux sur les Acariens parasites des Chauves-souris.

ment quelques rares élevures molles ou quelques petites épines à l'angle postérolatéral de cette zone glabre médiane.

Position systématique: cette espèce est très proche de Nycteridocoptes poppei Oud. Elle en diffère principalement, chez le mâle, par la taille sensiblement plus petite, le chaetotaxie dorsale différente, la forme différente et les dimensions plus petites de l'organe génital. Chez la tritonymphe femelle on note l'absence ou l'état vestigial de la spinulation dorsale alors que chez N. poppei il existe des champs épineux très étendus. Par sa petite taille cette nouvelle espèce peut être rapprochée également de N. rousetti Fain, mais cette dernière espèce est bien caractérisée par la présence de 2 paires de fortes épines en avant de l'organe génital, ainsi que par l'absence d'encoches dans l'écusson dorsal médian et la forme, de même que les dimensions différentes de l'organe génital.

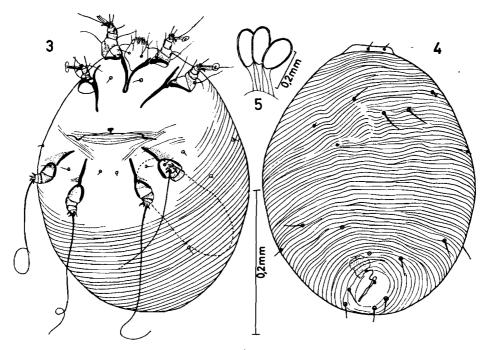


Fig. 3-5. — Notoedres chiropteralis (Trouessart): néotype femelle en vue ventrale (3) et dorsale (4). Œufs (5).

Hôtes: diverses espèces de Rhinolophes de Belgique, de France, d'Italie, du Congo Belge et d'Angola. L'holotype mâle provient de Rhinolophus ferrum-equinum (Schreber): grottes de Floreffe à Namur. Localisation: dans la peau de l'aile.

Types: holotype et paratypes mâles et immatures à l'Institut royal des Sciences Naturelles de Belgique; paratypes au Musée royal du Congo et dans la collection de l'auteur.

REMARQUES.

Avant de prendre l'importante décision de faire tomber le genre Prosopodectes Canestrini en synonymie nous avions demandé l'avis de deux Acarologues particulièrement qualifiés, le Dr. Marc André, Directeur du Laboratoire d'Acarologie de Paris et le Dr. G. L. Van Eyndhoven, Conservateur au Zoölogisch Museum d'Amsterdam. Ces deux éminents spécialistes nous ont répondu qu'ils étaient pleinement d'accord avec nos propositions. Ils estiment avec nous qu'il vaut mieux faire tomber le genre Prosopodectes Canestrini en synonymie de Notoedres Railliet et conserver le genre Nycteridocoptes Oudemans. Ils sont également d'avis que le néotype de Notoedres chiropteralis (Trouessart) devrait être désigné parmi les spécimens de Notoedres de la collection Oudemans et provenant de la Serotine.

En terminant cette note je tiens à exprimer toute ma reconnaissance au Dr. Marc André dont les judicieux conseils m'ont grandement aidé à débrouiller cette difficile question.

J'adresse aussi mes vifs remerciements au Dr. G. L. Van Eyndhoven pour son aimable et très compétente coopération dans la recherche d'une solution satisfaisante au problème *Prosopodectes*.

Institut de Médecine Tropicale à Anvers (Laboratoire de Zoologie Médicale.)

BIBLIOGRAPHIE

- Berlese, A. 1898. Acari, Myriapoda et Pseudoscorpiones hucusque in Italia reperta. Vol. X, fasc. XCI, nºs 7 et 19.
- Buitendijk, A. M. 1945. Voorlopige catalogus van de Acari in de Collectie-Oudemans Leiden. Zool. Mededelingen. XXIV, p. 372.
- CANESTRINI, G. 1897. Prospetto dell'Acarofauna italiana. Part. 7, pp. 911-912.
- CANESTRINI, G. et Kramer, P. 1899. Das Tierreich. Demodicidae und Sarcoptidae. P. 11.
- FAIN, A. 1958. Les Acariens psoriques parasites des Chauve-souris. I. Révision du genre Nycteridocoptes. Rev. Zool. Bot. Afr., LVIII, 3-4, pp. 232-248.
- FAIN, A. 1959. Les Acariens psoriques parasites des Chauve-souris. II. Chirnyssus myoticola n. g., n. sp., parasite du Murin Myotis myotis (Borkh) en Belgique. Acarologia, I, pp. 119-123.
- FAIN, A. 1959 a. L'importance générique de la structure des épimères postérieurs du mâle dans les familles Sarcoptidae et Teinocoptidae. Acarologia, I, pp. 257-260.
- OUDEMANS, A. C. 1898. A Sarcoptes of a Bat. Tdschr. v. Ent., XL, 111-1898, pp. 270-277.
- RODHAIN, J. et GEDOELST, L. 1921. Les affinités du Sarcoptidé de l'Eidolon helvum. C. R. Séances Soc. Belge Biol., 84: 757-759.
- TROUESSART, E. 1896. Sur deux espèces et un genre pluriel nouveaux de Sarcoptides psoriques. C. R. Séances Soc. Biol., 48, 10, tome 3, nº 23, pp. 747-749.
- VAN EYNDHOVEN, G. L. 1947. Beschrijving van een nieuwe vleermuisparasiet, Notoedres vanschaïki v. Eyndhoven 1946 (Acar.). Tdschr. v. Ent., L. XXXVIII, pp. 132-154.
- VAN EYNDHOVEN, G. L. 1954. Le mâle de Nycteridocoptes poppei Oud. Ent. Ber. 15: 140-143.